

Information sur l'audition

- Objet de l'audition : **Circulaire 2013/xy Assouplissements du SST**
Projet de circulaire et rapport explicatif
- Invitation à prendre position : Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire.
- Délai de réponse : **19 octobre 2012**
- Dépôt de la prise de position : Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA
Thorsten Pfeiffer
Einsteinstrasse 2
CH-3003 Berne
ou
quantitative-risk-management@finma.ch
- Forme de la prise de position : Merci de transmettre en tout cas une version électronique (courriel ou support de données électronique) de la prise de position.
- Publication de la prise de position : A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs des prises de position consentent à leur publication.
- Questions complémentaires : Thorsten Pfeiffer
Tél. +41 (0)31 327 93 76
thorsten.pfeiffer@finma.ch
- Contact médias : Tobias Lux
Tél. +41 (0)31 327 91 71
tobias.lux@finma.ch